



## Communiqué de presse

Montreuil, le 6 septembre 2023.

81/23

### HCPP\* du 7 septembre annulé : la copie est à revoir !

*L'exercice professionnel doit être discuté sérieusement avec les organisations syndicales représentatives*

Vendredi 1<sup>er</sup> septembre, la DGOS\*\* nous informe que le HCPP programmé le 7 est annulé faute de texte prêt à l'étude de l'instance. Incontestablement, nous constatons que le dialogue institutionnel ne fonctionne plus au niveau national ni dans les établissements.

Le gouvernement impose un calendrier qu'il n'arrive pas à respecter au sein même de ses propres services, tout en souhaitant que la réforme de la formation infirmière soit effective pour la rentrée de septembre 2024.

Ce refus d'intégrer la problématique des professions dans le cadre d'un plan d'urgence concernant l'ensemble du système de santé accentue la négation du dialogue social. Cela exprime une manière d'empêcher une réelle prise en compte des expressions, des propositions, des pistes de solutions, des priorités. Une réponse adaptée aux problèmes d'attractivités et d'exercices des professions paramédicales ne sera construite qu'avec un haut niveau de dialogue et d'ambitions pour le système de santé et le monde du travail.

La situation chaotique aggravée encore par des fermetures récurrentes cet été, exige des mesures puissantes pour garantir l'accès aux soins dans des conditions favorables pour les patients comme pour les salariés. Les méthodes utilisées accélèrent le processus mortifère du gouvernement utilisant mépris, autoritarisme au travers d'un management agressif, d'une communication dite positive, mais remplie d'injonctions et d'affirmations contradictoires et de la répression syndicale ou disciplinaire. C'est comme donner des gilets de sauvetage pour sauver les ours polaires.

Dans le même registre : les annonces unilatérales de la Première ministre concernant la revalorisation des indemnités de nuits, dimanches et jours fériés, alors qu'en même temps, ils ferment justement les structures ouvertes 24 heures sur 24. Nous ne serons pas non plus satisfaits des annonces déjà faites, on ne découvre rien au sujet du développement des primes individuelles et collectives. Il faut mettre en lien les rémunérations à la prime à la fonction et la déconstruction du système de formation et d'exercice professionnel.

Nous voulons un avenir prometteur pour des professions qui ont du sens. Nous ne voulons pas d'un socle de formation qualifiante délibérément réduit, le développement de formations « complémentaires », en fonction des impératifs des employeurs, de moins en moins encadrées et validées par des certifications de compétences qui ne seront pas reconnues partout. Nous ne voulons pas de l'affaiblissement de la réglementation qui protège aujourd'hui l'exercice professionnel.

Le ministère doit entendre l'intersyndicale et tous les appels qui s'expriment. L'urgence concernant les professions est à la mise en place d'un plan ambitieux de formations qualifiantes, du renforcement de la formation continue tout au long de la vie, d'embauches et de revalorisations salariales.

\* Haut Conseil des Professions Paramédicales

\*\* Direction Générale de l'Offre de Soins